

## Sociologie

M. Pierre BOURDIEU, professeur

On a, pour commencer, examiné une des opérations fondamentales de la science sociale, celle qui consiste à nommer et à classer. Le sociologue rencontre des réalités déjà nommées, déjà classées, porteuses de titres, de signes, d'insignes, de sigles, qui sont autant d'indices d'appartenance à des classes. Sous peine de reprendre à son compte sans le savoir des actes de constitution dont il ignore la logique et la nécessité, il lui faut prendre pour objet l'opération sociale de la nomination — notamment la nomination à une fonction, à un poste — et les rites d'institution à travers lesquels elle s'accomplit. Plus profondément, il lui faut examiner la part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales ; ou, si l'on préfère, la contribution que la lutte des classements, dimension de toute lutte des classes, apporte à la constitution des classes, classes d'âge, classes sexuelles ou classes sociales.

Pour poser la question de la spécificité du classement savant dans le cas des sciences sociales, on a confronté les opérations de classement que le sociologue est amené à effectuer d'une part à celles que réalisent d'autres sciences, comme la botanique ou la zoologie, d'autre part à celles que les agents sociaux opèrent dans la pratique et qui, du point de vue de leur efficacité symbolique, se situent entre l'insulte et la nomination officielle. Comme les classifications biologiques, les classements de la sociologie prennent en compte un ensemble de propriétés corrélées entre elles et responsables de la plus grande fraction de la variation observée ; en cela, ils se distinguent des classements pratiques, dont l'insulte est un exemple, et qui, étant orientés par des fins pratiques, privilégient un critère particulier. Mais l'analyse des opérations pratiques de classement rappelle que, à la différence de la biologie, la sociologie a affaire à des agents qui posent la question du classement et pas seulement comme un problème de connaissance : les propriétés que le sociologue traite comme des critères d'agrégation, des indicateurs de distance objective entre les éléments ou les classes, fonctionnent dans la réalité comme des pouvoirs. C'est pourquoi la hiérarchie des critères qu'il établit à partir

de mesures objectives est à la fois la résultante et l'enjeu de luttes visant à la conserver ou à la transformer. Il y a une lutte des classes sur l'existence ou la non-existence des classes. Et la science doit établir les divisions objectives sans oublier que l'état observé de ces divisions dépend pour une part, dans son présent et son avenir, des luttes par lesquelles les individus et les groupes s'efforcent d'imposer une *représentation* de ces divisions.

S'agissant du monde social, la théorie néo-kantienne qui confère au langage et, plus généralement, aux représentations, une efficacité proprement symbolique de construction de la réalité est parfaitement fondée : et la science sociale doit analyser la logique de la lutte pour le pouvoir symbolique de nomination (ou de constitution ou d'institution) qui contribue à faire la réalité sociale en la nommant. Dans ce contexte, on peut revenir à l'exemple de l'insulte, récemment discuté par les linguistes : à l'opposé des noms communs, et en particulier des noms de professions (gendarme, professeur, etc.), qui ont pour eux le sens commun, le *consensus*, l'*homologeïn* de tout un groupe, celui qu'exprime l'acte social de nomination par lequel un mandataire reconnu décerne un titre, les « noms de qualité » (idiot) auxquels recourt l'insulte n'ont qu'une efficacité symbolique faible en tant qu'*idios logos*, qui n'engage que son auteur. Mais ils ont en commun avec eux une intention que l'on peut appeler performative ou, plus simplement, magique : l'insulte, comme la nomination, appartient à la classe des actes d'institution ou de destitution, plus ou moins fondés socialement, par lesquels un individu agissant en son propre nom ou au nom d'un groupe signifie à quelqu'un qu'il a telle ou telle propriété, lui signifie d'avoir telle ou telle propriété. Autrement dit, l'insulte comme la nomination affirment une certaine prétention à l'autorité symbolique comme pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social, c'est-à-dire des divisions du monde social.

La science sociale doit englober dans la théorie du monde social une théorie de l'effet de théorie qui, en contribuant à imposer une manière autorisée de voir le monde social contribue à faire la réalité de ce monde : le mot ou, *a fortiori*, le dicton, le proverbe, ou toutes les formes d'expressions stéréotypées ou rituelles, sont des programmes de perception. Dans la lutte pour l'imposition de la vision légitime, où la science est elle-même inévitablement engagée, les agents détiennent un pouvoir proportionné à leur capital symbolique, c'est-à-dire à la reconnaissance qu'ils reçoivent d'un groupe : l'autorité qui fonde l'efficacité performative du discours est un *percipi*, un être connu et reconnu, qui permet d'imposer un *percipere*. C'est toujours le groupe qui crée les créateurs de groupes.

Pour établir comment se constitue et s'institue le pouvoir symbolique de constitution et d'institution, on peut s'appuyer sur les analyses des historiens du droit (Kantorovicz, Post, etc.) qui décrivent l'opération magique de transsubstantiation par laquelle les groupes constituent leurs mandataires en

dépositaires reconnus de l'autorité du groupe. Le mystère du ministère (selon le jeu de mots cher aux canonistes) ne peut être percé que par une analyse historique de la logique de la *représentation* (aux différents sens du terme) par laquelle le représentant fait le groupe qui le fait : le porte-parole doté du plein pouvoir de parler et d'agir *au nom* du groupe, et d'abord sur le groupe par la magie du mot d'ordre, est le substitut du groupe qui existe seulement par cette procuration ; groupe fait homme, il personnifie une personne fictive, qu'il arrache à l'état de simple série d'individus séparés, lui permettant d'agir et de parler, à travers lui, comme un seul homme. En contrepartie, il reçoit le droit de « se prendre pour » le groupe, de parler et d'agir au nom du groupe : « *Status est magistratus* ». « L'Etat, c'est moi ». Il donne un corps (son corps) à un corps constitué.

Le représentant de l'Etat a pour lui le *consensus omnium* ; il est le dépositaire du sens commun. La nomination officielle, le titre scolaire par exemple, vaut universellement, sur tous les marchés. On pourrait dire de l'Etat, avec Leibniz, qu'il est le « géométral de toutes les perspectives » : en effet, la nomination (comme bachelier, professeur ou ministre) arrache à la lutte symbolique de tous contre tous ; elle donne sur les agents sociaux la perspective autorisée, reconnue, c'est-à-dire méconnue dans sa vérité arbitraire. C'est en ce sens que l'on peut voir dans l'Etat le détenteur du monopole de la violence symbolique légitime.

P. B.

#### PUBLICATIONS

— *Titel und Stelle. Uber die Reproduktion sozialer Macht* (Francfort, Europäische Verlagsanstalt, 1981).

— *La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique* (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, février-mars 1981, p. 3-24).

— *Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique* (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, mai 1981, p. 69-73).

— *Epreuve scolaire et consécration sociale. Les classes préparatoires aux Grandes écoles* (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 39, septembre 1981, p. 3-70).

— *Pour une sociologie de la perception* (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 40, novembre 1981, p. 3-9).

— *Lecture, lecteurs, lettrés, littérature (Recherches sur la philosophie et le langage*, Grenoble, Université des sciences sociales, 1981, p. 5-16).

— *Die Wechselbeziehungen von eingeschränkter Produktion und Grossproduktion* (in : Ch. Bürger, P. Bürger, J. Schulte-Sasse, eds., *Zur Dichotomisierung von hoher und niederer Literatur*, Frankfurt, Suhrkamp Verlag, 1982, p. 40-61).

— *Les rites d'institution (Actes de la recherche en sciences sociales*, 43, juin 1982, p. 58-63).

#### CONGRÈS ET MISSIONS

— Communication au Colloque sur le modèle économique dans les sciences, Paris I, 23-24 janvier 1981.

— Communication à la Journée d'études de la société d'ethnologie française sur le patrimoine ethnologique : de l'image publique au concept scientifique, Paris, Musée des arts et traditions populaires, 2 février 1981.

— Communication au Colloque sur l'histoire sociale de l'art, Paris, Maison des sciences de l'homme, 8-9 mai 1981.

— Communication au 3<sup>e</sup> Colloque international sur le rôle et le statut de l'intellectuel, New York University et Paris VIII, Centre Georges Pompidou, 10-11 juin 1981.

— Communication au Colloque sur les rites de passage aujourd'hui, Neuchâtel, 5-7 octobre 1981.

— Communication à la Table ronde sur la Rencontre entre les sciences, Orsay, 12 décembre 1981.

— Communication au Colloque sur l'Histoire sociale de la perception artistique, Cortona (Italie), 21-23 mai 1982.